

N°16
12/2016

Le petit journal **Vigan** du

Page 13

UN SALON DE L'EMPLOI FRUCTUEUX

p. 4-5

LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

p. 9

CITÉ SCOLAIRE : D'EXCELLENTS RÉSULTATS

p. 14

NOUVELLE RUBRIQUE : HISTOIRE DU VIGAN



ERIC DOULCIER



Depuis huit ans, nous nous efforçons de vous informer en toute transparence sur notre politique municipale.

Pour la douzième année consécutive, les taux d'imposition communaux n'augmentent pas. Dans le contexte difficile que nous connaissons actuellement – baisse des dotations de l'État –, ce résultat est le fruit d'une gestion qui, comme nous l'avions proposé lors des élections municipales de 2008, repose sur deux piliers : tout d'abord, la réalisation d'économies de fonctionnement impor-

Nous voici arrivés au dernier bulletin municipal de l'année et avec lui la trêve des confiseurs. Pour autant, les travaux des élus comme l'information que nous vous devons ne s'arrêtent pas en cette période de fêtes.

tantes, conséquence d'une restructuration et d'une modernisation des services et des cessions d'actifs fonciers, le produit des ventes permettant de poursuivre l'effort d'équipement de la commune.

En respectant les termes de cette équation simple, nous sommes parvenus à transformer notre ville, car la finalité est bien là : les aménagements urbains sont conçus et réalisés par étapes successives pour améliorer la vie locale.

D'importances diverses, l'aménagement de la rue du Pont, du quartier d'Issartines, les programmations du boulevard du Plan d'Auvergne et, à un horizon plus lointain, celui du boulevard des Châtaigniers et de l'avenue Jean-Jaurès, participent de cette ambition collective.

Cette ambition, c'est aussi encourager les projets qui favorisent le développement de notre cité, ce qui passe par les manifestations culturelles, économiques, associatives et sportives.

Le premier salon des emplois de santé qui s'est tenu dans les locaux de l'hôtel de ville en est un bel exemple.

Nous nous appuyons aussi sur une administration communale de grande qualité, faisant preuve de beaucoup de professionnalisme.

Je voudrais saluer notamment les employés des services techniques qui ont permis, grâce à leur réactivité, la réalisation de nombreux travaux à moindre coût et l'amélioration rapide de nombreux points noirs. Nous poursuivrons donc logiquement dans cette optique.

Enfin, en dernière page, vous découvrirez les nombreuses animations mises en place par l'association des commerçants avec le soutien de la ville et de la communauté de communes.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. À bientôt dans le Vigan !

BON À SAVOIR

VŒUX À LA POPULATION

La cérémonie des vœux à la population par le conseil municipal se déroulera dans le hall de l'hôtel de ville le samedi 14 janvier 2017 à 11 heures.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Ville du Vigan invite le samedi 4 mars 2017 à 11 h en salle du conseil les nouveaux Viganais arrivés ces douze derniers mois, à participer à une matinée d'accueil leur permettant de faciliter leur intégration et de les guider dans la vie quotidienne au Vigan.

Au programme, visite de la ville, présentation des projets municipaux, rencontre avec le maire et l'équipe municipale, les services municipaux et les organismes locaux.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le premier tour de l'élection du président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Voter par procuration : la personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant (pas forcément dans le même bureau) et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Pièces à fournir et conditions

Le mandataire :

- Pour effectuer la demande de vote par procuration il n'a pas à fournir de justificatif via le mandant.
- Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant.

Le mandant (la personne qui donne procuration) :

- indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur la procuration
- doit fournir un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple)
- remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

La procuration peut être établie pour une élection ou pour une durée limitée de 1 an en France ou de 3 ans à l'étranger.

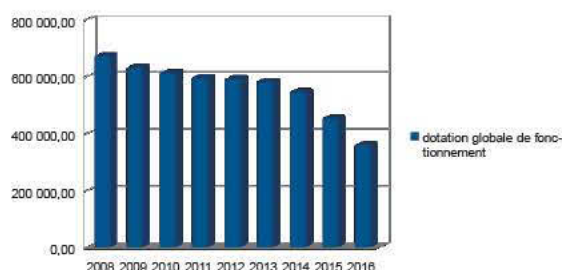


À L'HEURE OÙ LA COLLECTIVITÉ ÉLABORE SON BUDGET 2017, RETOUR SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Une règle : la stabilité fiscale

Depuis 2008 au Vigan, les taux d'imposition n'ont pas augmenté et n'augmenteront pas malgré la baisse des dotations de l'État dont les communes font les frais depuis trois ans, et programmée jusqu'en 2017. Ce « passage en caisse » des collectivités, pour contribuer au redressement national, pèse très lourd sur les finances de la ville.

Baisse de la dotation globale de fonctionnement



La stabilité fiscale est une obligation, si nous voulons permettre que notre territoire puisse se développer

Comment faire ?

Cela impose une gestion très serrée des dépenses de fonctionnement. Sur ce plan, c'est la masse salariale qui pèse le plus. Aussi, depuis plusieurs années les départs à la retraite ne sont pas remplacés, et la mobilité interne est favorisée (59 agents titulaires au 1er janvier 2014, 52 au 1er janvier 2017).

RENCONTRE ENTRE LES ÉLUS DU VIGAN ET DE SUMÈNE

Le 27 octobre 2016, le maire de Sumène accompagné d'une délégation a rencontré les élus du Vigan afin d'échanger sur les projets de notre territoire.

Cette réunion a permis de faire un premier bilan de la mutualisation des services urbanisme de nos deux communes. Ce projet a vu le jour au 1er octobre 2016, la ville du Vigan ayant mis à disposition de la ville de Sumène une journée par semaine son responsable du service urbanisme afin d'instruire les dossiers de permis de construire et autres autorisations de travaux. En contrepartie, la ville de Sumène rembourse à la commune du Vigan le salaire de cet agent. Cet aménagement a été rendu possible par l'adoption par les services de Sumène du logiciel utilisé par le service urbanisme du Vigan.

Au cours de cette discussion, d'autres projets communs sont apparus notamment le souhait des deux communes de voir se réaliser une voie verte sur le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer.

Par ailleurs, les budgets des services sont revus à la baisse et nous devons trouver des marges en modifiant les méthodes de travail et notre organisation.

À noter : L'enveloppe budgétaire globale dédiée au soutien des associations, dont le rôle est essentiel, sera reconduite en 2017 au même niveau que 2016.

Comment continuer à investir dans ces conditions ?

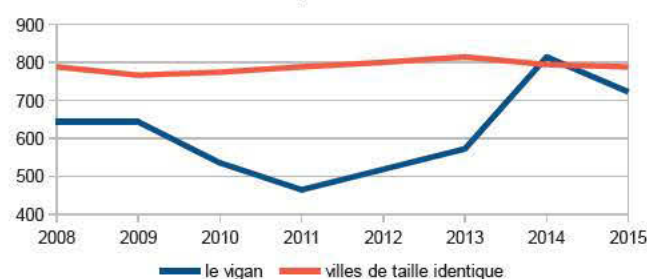
Après les importants travaux réalisés entre 2011 et 2014 dans le centre ancien, une pause dans les investissements était programmée.

Depuis 2014, nous avons élaboré de nouveaux projets urbains pour notre cité et avons mis en œuvre une politique de désendettement en ne réalisant aucun nouvel emprunt.

Une fois ces projets aboutis, des financements auprès de nos partenaires (État, Région, Département) ont été recherchés.

Si les subventions sont au rendez-vous, nous devrions commencer en 2017 le programme de réhabilitation des boulevards du Plan d'Auvergne, boulevard des Châtaigniers et avenue Jean-Jaurès qui s'étalera sur les trois prochaines années.

dette par habitant



DU CHANGEMENT À LA TÊTE DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

À la fin de cette année, M. Marcel Frontin responsable des services techniques de la mairie, quittera son poste pour goûter à une retraite bien méritée.

Recruté en 1976, il a occupé différentes postes aux services techniques puis fut nommé responsable du service des eaux en 1988 avant de prendre la direction des services techniques en 2007 suite au décès de M. René Blanc.

Pour le remplacer, les responsables municipaux font jouer la carte de la promotion interne en faisant appel à MM. Franck Larotonda et Alain Combes pour la direction des services techniques.



Ils ont en charge le personnel technique, une équipe de 19 agents, la planification, la programmation des travaux, l'entretien de la voirie, des bâtiments et des espaces verts.

Ils travaillent en collaboration avec M. Frédéric Sanche responsable du service des eaux de la ville.

TRAVAUX REALISES AU SECOND SEMESTRE 2016

Viabilisation du quartier d'Issartines

Le quartier d'Issartines était desservi en partie par un chemin communal et par un chemin privé.

Les riverains ont saisi la commune en 2011 au regard de la dégradation de cette voie. De plus, certaines des parcelles desservies sont potentiellement constructibles, toutefois, l'insuffisance du réseau d'alimentation en eau potable ne permet plus l'attribution de nouveaux permis de construire.

La commune a donc étudié l'éventualité d'un classement de cette voie dans le domaine public de la commune, condition préalable et nécessaire à l'aménagement de la voirie et à la

pose des conduites d'alimentation en eau potable, de défense incendie et d'assainissement collectif normées. Les riverains ont validé la cession de l'emprise foncière de la route pour l'euro symbolique en septembre 2014.

En 2015, ce projet a été mis au point par le bureau d'études CETUR du Vigan et les travaux ont été réalisés à l'automne dernier par l'entreprise Triaire.



L'opération a coûté au total 250 000 € TTC et a permis d'offrir plusieurs parcelles à la construction pour les ménages viganais.

Rue de la Calade et place des Charrons



Dans la continuité des travaux effectués par la ville du Vigan et l'intercommunalité autour du quartier de Virenque, la municipalité a effectué la réfection de la chaussée de la rue de la Calade pour un coût des travaux s'élevant à 37 000 € TTC.

Réfection des toilettes de l'école Jean-Carrière

Les toilettes garçons de l'école ont fait l'objet de travaux importants de mise aux normes. Les travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville et par l'entreprise Sénagas pour un montant total de 25 000 € TTC. L'été prochain verra la réhabilitation des toilettes des filles.

Aire de jeux du foyer Albouy

Pour la sécurité des enfants, les cailloux entourant le jeu ont été remplacés par une dalle béton recouverte d'un matelas mousseux. L'aire de jeux est ainsi sécurisée.



Construction du nouvel EHPAD du centre hospitalier du Vigan

La reconstruction de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a été rendue nécessaire au regard de l'état des anciens bâtiments occupés par les rési-

dents, il y a déjà longtemps. Un projet de reconstruction a été lancé en 2009 avec une mission de programmation.

Après consultation auprès des architectes, et le choix arrêté du futur bâtiment, le permis de construire était déposé le 25 juin 2015.

Une fois la demande d'autorisation accordée, le chantier a pu démarrer en février 2016. Le gros œuvre s'est terminé (hors d'eau) en novembre de cette année. La construction prendra fin en octobre 2017.

L'EHPAD d'une superficie de 2 638,85 m² de plancher répartis sur deux niveaux est construit

sur une parcelle de 7 000 m² environ sur l'ancien terrain des Orantes. Un lien sera fait au niveau du premier étage du centre hospitalier reliant les deux bâtiments par une passerelle. L'EHPAD aura une capacité de 44 lits plus 6 lits d'accueil de jour, un PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) et un secteur fermé.



LES TRAVAUX PREVUS EN 2017

Quatre logements HLM et un local commercial construits rue de la Forge

En 2012, la municipalité a cédé pour l'euro symbolique un immeuble sis au 2 rue de la Forge à l'organisme Habitat du Gard.

L'office doit réhabiliter ce bâtiment afin d'y construire quatre logements et un commerce au rez-de-chaussée.

La ville du Vigan participe au plan de financement à hauteur de 60 000€ et souhaite remercier le Département pour cette opération exemplaire de reconquête du centre ancien de notre ville.

Début des travaux programmé en février 2017.



Le boulevard du Plan d'Auvergne

Le conseil municipal dans sa séance du 15 septembre 2016 a adopté le projet de réaménagement des boulevards du Plan d'Auvergne et des Châtaigniers ainsi que de l'avenue Jean-Jaurès.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès des services de l'État et de la Région pour une première tranche de travaux qui concerne le boulevard du Plan d'Auvergne.

Les objectifs du projet sont d'améliorer le traitement du boulevard pour le confort des piétons et de créer une place devant la mairie.

Ce projet doit permettre de :

- créer de grands trottoirs sur le boulevard afin de permettre l'accessibilité des services publics et du boulevard,
- renouveler le double alignement des arbres en mauvais état,
- aménager du stationnement des deux côtés de la mairie,
- aménager une véritable place devant la mairie, équipée d'une aire de jeux pour enfants,
- gérer le dénivelé en terrasses et non plus en pente pour une meilleure appropriation de l'espace.



Rue du Pont

Le bureau d'études Néo Aménagement a été choisi par la municipalité pour élaborer le projet de requalification de la rue du Pont.

Au programme, changement des réseaux d'eau, d'assainissement et de pluvial, mise en discrétion des câbles EDF et télécoms, réfection de la voirie.

Un questionnaire va être adressé aux riverains de la rue en janvier afin de les associer au projet.

Début des travaux prévu à l'automne 2017



Diagnostic de l'éclairage public

La commune va participer aux diagnostics de l'éclairage public proposés par le SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard) aux communes du département.

L'objectif est de déterminer un certain nombre d'actions à intégrer au schéma de rénovation, sur le parc d'éclairage public, de manière à, notamment :

- remplacer les lampes à faible rendement,
- renforcer l'efficacité des luminaires par une plus grande maîtrise de la distribution des flux lumineux et réduire considérablement les flux perdus,
- maîtriser au mieux les durées d'allumage,
- optimiser les tarifications.

Coût total de l'opération : 7 873,20 € (ville du Vigan : 2 676,89 €, SMEG : 5 196,31 €).

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) DE LA VILLE DU VIGAN

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes à mobilité réduite impose la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP), pour tous les types de handicaps. Compte tenu des difficultés rencontrées pour atteindre cet objectif au 1er janvier 2015, l'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Le dépôt d'un Ad'AP est obligatoire pour tous les ERP qui n'étaient pas accessibles au 31 décembre 2014.

La ville du Vigan a réalisé tous les diagnostics obligatoires de ses ERP et a effectué ces dernières années des travaux d'accessibilité sur la voirie du centre-ville.

Les travaux restant à effectuer ont été estimés à environ 250 000 € HT.

L'agenda d'accessibilité programmée de la commune tel que proposé porte sur la mise en accessibilité de 17 ERP et 4 IOP (installations ouvertes au public) sur neuf ans.

VERS LE PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Lors du conseil communautaire du 5 octobre, les élus de l'intercommunalité ont décidé que la communauté de communes du Pays viganais allait mettre en œuvre un PLUi.

Ce choix permet de partager une vision communautaire et solidaire du territoire. Il permet également d'afficher une plus grande cohérence et transparence auprès des citoyens en matière de réglementation urbanistique.

Conséquence concrète dans l'attente de la réalisation de ce document, les documents d'urbanisme des collectivités ne peuvent plus faire l'objet de révision. Adoption du document prévue en 2018.



SERVICE DES EAUX : LE CHOIX DE LA RÉGIE

La loi NOTRe impose la gestion de l'eau potable aux EPCI (communautés de communes entre autres) à partir du 1er janvier 2020.

L'intercommunalité devra donc choisir le mode de gestion, soit en régie publique, soit délégué par fermage accordé à une société privée (Suez Environnement, Veolia environnement - Générale des eaux, Saur, Groupe Ruas, Ternois... pour les plus importantes) ou groupe Nicollin plus localement.

Il existe encore d'autres statuts intermédiaires comme les sociétés d'économie mixte (public/privé). Cette réflexion collective à propos du choix, public ou privé, de la gestion intercommunale de l'eau potable est importante car les contrats d'affermage, s'il y en avait, engageraient les communes sur le long terme. La gestion ne relevant plus alors que de l'intercommunalité, le marché de l'eau potable concernera en 2020 l'ensemble de nos vingt-deux communes.

En France, en une quinzaine d'années, la gestion publique est passée de 28 à 38 %, ce qui reflète une tendance vers la recherche d'une meilleure économie de l'eau, ceci malgré des problèmes liés à la technicité de la gestion. Ne perdons pas de vue que l'eau est un bien collectif, que sa distribution est un service public et qu'il doit être garanti dans l'intérêt commun plutôt que de représenter un marché juteux pour les grandes entreprises.

L'entretien du réseau, l'un des principaux postes d'investissement, serait mieux maîtrisé par une

collectivité. Un réseau dispose d'une durée de vie d'une cinquantaine d'années, ce qui implique un provisionnement suffisant et équivalent à un réseau neuf tous les cinquante ans.

Ce provisionnement est souvent le point faible de l'affermage. Il est donc intéressant pour une collectivité de gérer directement son réseau. Incidemment, elle conserve ainsi son expertise technique (localisation des réseaux et interventions), ce qui est très important pour la pérennité du service.

Pour ce qui concerne le Vigan, l'eau de la source d'Isis, abondante et de qualité, est distribuée par la ville et tarifiée au mètre cube. Le prix en est peu élevé par rapport aux tarifs pratiqués ailleurs.

C'est la raison pour laquelle la commune du Vigan, craignant un surenchérissement des tarifs à l'occasion du passage en gestion intercommunale, a pris position pour un arbitrage en faveur de la régie publique du service de l'eau.



CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LE VIGAN ET AVÈZE

Le contrat de gestion de service des eaux entre la ville d'Avèze et l'entreprise Veolia s'achève au 31 décembre de cette année.

La municipalité d'Avèze a fait le choix de reprendre en régie

directe le réseau d'eau potable.

Elle a sollicité la mairie du Vigan afin que le service technique de l'eau du Vigan apporte une aide à la mairie d'Avèze pour les travaux sur le réseau

d'eau et pour les périodes de congés.

Une convention entre les deux communes sera prochainement signée.



CHANGEMENT DE LA CONDUITE QUI ALIMENTE LE HAMEAU DE LOVES

Les habitants de Loves sont desservis par le réseau de Pompiers.

Ce réseau vieux de plus de quarante ans devenait obsolète et devait être changé. L'entreprise Messaoudi a réalisé ces travaux cet automne pour un coût de 68 000 €.



ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

De plus en plus d'emballages sont désormais recyclables et doivent être jetés dans la poubelle jaune. Désormais tous les emballages en aluminium et en plastique même les plus petits y sont acceptés : barquettes, sacs, sachets, pots, boîtes et tubes. Il ne reste dans la poubelle grise que les déchets non recyclables.

En cas de doute sur un déchet, jetez-le dans la poubelle grise, car un déchet mal orienté dans la poubelle jaune coûte très cher.

Plus d'informations : Syntoma 04 66 77 98 29 - www.syntoma.org



UNE SOLUTION POUR LES ENCOMBRANTS EN VILLE

Les dépôts sauvages de toutes sortes d'encombrants, œuvres d'administrés indécents ou bien ignorant l'existence d'une déchetterie à Molières-Cavaillac, polluent trop souvent les rues du Vigan.

Une solution a été trouvée : un partenariat avec les responsables de la ressourcerie du Pont. Ces militants du recyclage ont proposé à la collectivité de se charger d'enlever les encombrants sur simple signalement de la mairie. Ensuite ils procèdent au tri en sélectionnant ce qui peut être recyclé ou reconditionné. Cette solution, à l'essai depuis plusieurs mois, a donné entièrement satisfaction et les habitants du centre-ville ont pu constater une nette amélioration de la situation.

Les dépôts sauvages ne devraient pas perdurer pour autant et ne perdons pas de vue que les contrevenants qui persistent à les accumuler s'exposent à des poursuites. Il n'y a aucune raison que certains s'investissent dans une démarche citoyenne

tandis que d'autres, à l'inverse, ne se gênent pas pour polluer. C'est également valable pour les propriétaires indécents de chiens.

Un «drive» va être mis en place à la ressourcerie pour amener certains déchets directement sur place. Des enlèvements sur demande peuvent également être effectués pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie faute de disposer d'un véhicule.

Souhaitons grâce à ces mesures que la détestable habitude de certains de «balancer leurs saletés» dans les rues se perde le plus rapidement possible ! Le Moyen Âge est peut-être derrière nous.

Ressourcerie du Pont - 15, quai du Pont



LES MÉDIAS ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU DÉBAT

Les Éco-Dialogues des 17, 18 et 19 novembre 2016 ont été consacrés pour leur 21^e édition aux médias et à l'information environnementale. Par des moyens variés – film en avant-première, conférences-débats, atelier participatif, tables rondes –, le public venu du Pays viganais et de plus loin a pu écouter les intervenants venus spécialement aborder ces questions et échanger avec eux.

Des ateliers radio durant tout le premier trimestre 2016-2017 ont également permis aux élèves de 2nde pro de la cité scolaire de découvrir les métiers de la radio et de se documenter sur le thème de l'édition.

De solides partenariats locaux

Cette édition des Éco-Dialogues a été réalisée en étroite partenariat avec la radio indépendante Radio Escapades basée à Saint-Hippolyte-du-Fort.



Souhaitant toujours plus mutualiser leurs connaissances et avoir une empreinte locale, les bénévoles et élus des Éco-Dialogues du Vigan ont également noué un partenariat avec de jeunes entreprises locales qui ont assuré la prise vidéo des échanges que l'on peut désormais retrouver ou découvrir sur la chaîne YouTube des Éco-Dialogues.

Pour 2017, des projections de films sont prévues ainsi que l'intervention de Michèle Rivasi comme « grand témoin ». L'édition de novembre prochain sera dédiée au thème de la mer et des océans.

Un réseau en développement

Organisés par une équipe de bénévoles et d'élus, les Éco-Dialogues sont une manifestation reconnue régionalement. Un réseau des Éco-Dialogues a été mis en place avec d'autres territoires souhaitant proposer le même type d'échanges : à Bédarieux avec la communauté de communes Grand Orb et autour du bassin de Thau avec l'équipe du festival de Thau. Un site internet commun est en cours de réalisation.

Toutes les informations sur www.eco-dialogues.fr.

Changement de direction à la tête de l'école primaire Jean-Carrière : en juillet dernier Madame Amant faisait valoir ses droits à la retraite et était remplacée par Monsieur Bernier : portraits croisés.

Christiane Amant, une militante de l'éducation populaire

Le vendredi 1er juillet, la cour de l'école élémentaire Jean-Carrière résonne des cris joyeux des enfants qui fêtent l'arrivée des vacances d'été. Ce 1er juillet a une résonance particulière puisque, en présence d'une nombreuse assistance, la directrice Christiane Amant fête son départ à la retraite.

Bretonne d'origine, menci sa carrière En 1997, elle adopte Cévennes et devient maternelle Jean-elle n'aura qu'à prendre la direction taire.

Durant toutes ces et la ville du Vigan semble pour accomplir les chemins du de l'épanouissement ensemble et de la C'est aussi avec avons défendu le pour lutter contre les fermetures de classes, le maintien du site bilingue français/occitan, l'organisation des rythmes scolaires... Les enfants ont toujours été au cœur de l'engagement de Christiane



Christiane a com- en 1973 à Bobigny. définitivement les directrice de l'école Carrière. En 2008, verser la cour pour de l'école élémén-

années, Christiane ont travaillé en- pagner les enfants savoir, de la culture, personnel, du vivre citoyeneté.

Christiane que nous groupe scolaire

Amant. Avec ténacité, dynamisme, elle a accompagné et épaulé de très nombreux enfants et leurs parents.

Désormais, Christiane aspire à une retraite heureuse aux côtés de son mari Georges, de ses trois filles et de son petit-fils Nathan.

Cependant elle reste très engagée auprès d'associations comme le Téléthon et comme bénévole à l'école où elle reste en contact avec les enfants et continue de leur transmettre les valeurs qu'elle défend.

Benoît Bernier, un nouveau directeur serein

À la rentrée, le nouveau directeur de l'école élémentaire Jean-Carrière, Benoît Bernier, a accueilli les élèves accompagnés de leurs parents sous le regard bienveillant de l'équipe pédagogique.

Benoît Bernier bénéficie d'une bonne connaissance de l'établissement et de ses collègues de travail puisqu'il est arrivé en 2006 à l'école Jean-Carrière, où il enseigne dans une classe de CP. Depuis la rentrée, il bénéficie d'un temps de décharge d'un jour et demi par semaine pour assurer la direction de l'école.

Il aborde sa nouvelle fonction avec sérénité, décidé à tout mettre en œuvre pour que les enfants puissent avoir une scolarité la plus épanouie possible. Conscient de la complexité de sa tâche, il entend privilégier le travail d'équipe et mener un dialogue clair et constructif avec l'ensemble des partenaires institutionnels de l'école.

«L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde.» Nelson Mandela (1918-2013), président de la République d'Afrique du Sud (1994-1999), prix Nobel de la paix 1993.

ÉCOLE MATERNELLE

La nouvelle année scolaire 2016-2017 est déjà bien lancée. L'équipe éducative, composée de six enseignantes, six ATSEM, un agent technique et deux auxiliaires de vie scolaire, enchaîne les projets avec enthousiasme dans le respect des nouveaux programmes, expérimente la mise en place du carnet de suivi des apprentissages et surtout met tout en œuvre pour l'épanouissement des enfants en fonction du rythme de chacun.

Pour cette rentrée, Véronique Celik a rejoint l'équipe enseignante, en remplacement de Myriam Graille, partie à la retraite, Lucie Ringenbach a retrouvé le chemin de l'école après la naissance de son troisième enfant.

Les moments forts de l'école :

En octobre, pique-nique interculturel : les familles étaient invitées à déjeuner à l'école, apporter une spécialité à partager. Moment d'échange, de convivialité apprécié par tous. Les animateurs TAP étaient associés, ce fut l'occasion pour eux de se présenter aux familles : Pascal Chevalier et Yann Rullière avec accordéon et guitare se sont lancés dans une animation danse et chant, succès total !

En novembre, «La Semaine de la maternelle» : accueil des parents sur le temps scolaire pour donner à voir ce qui se passe dans une classe, mieux comprendre les enjeux de l'école et créer du lien

avec les familles. Selon les classes, participation à des ateliers d'arts plastiques, jeux, ateliers cuisine, contes. Au cours de cette semaine-là, lancement de la fabrication du décor du hall pour créer l'ambiance de Noël sous la direction d'Adeline Van Audekerk, maman d'élève.

Vente de soupe et marché de Noël pour aider au financement du projet Cirque.

Et toujours, la semaine «Les langues se délient» cette fois-ci en mars en partenariat avec la compagnie Amarante, sur le thème «Les parcours d'exil».

L'aventure de la comédie musicale qui a débuté l'an passé va se poursuivre avec l'ensemble du Pays viganais.

Et encore Les Éclats de lire, École et cinéma, le rassemblement Occitan prévu en juin.

En bref, une année fort dense !

Blog de l'école :

<http://maternellelevigan.toutemonecole.com/>



BREVES DE LA CITE SCOLAIRE ANDRE-CHAMSON



Tout d'abord, les résultats aux examens de juin ont été excellents. Avec 89 % de réussite au brevet, 81 % au CFG, 92 % au bac général, 95 % au bac technologique et 100 % au bac pro, la cité scolaire se situe au-dessus des moyennes nationales et académiques.

La cité scolaire est attractive, les effectifs sont en hausse constante depuis cinq ans ; de ce fait les classes sont chargées mais restent toutefois dans le respect des seuils académiques.

L'effectif est de 507 au collège et 519 au lycée.

Après un long travail de concertation, de préparation et de formation, la réforme du collège s'applique avec de l'accompagnement personnalisé intégré aux enseignements sur tous les niveaux et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sur les niveaux de 5^e, 4^e et 3^e.

Quatre parcours intégrés aux enseignements structurent la vie de l'élève durant le collège : le parcours citoyen, le parcours santé/social, le parcours culturel et le parcours avenir.

Au mois de juin 2017, les élèves de 3^e passeront les épreuves du «nouveau brevet» pour lequel vont être comptabilisées les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les épreuves terminales.

Les élèves et leurs parents sont accompagnés dans cette réforme et informés des différentes étapes.

Le collège-lycée expérimente cette année le découpage semestriel de l'année. Les conseils de classe ont lieu en janvier et juin, ils doivent permettre d'apprécier de façon plus conséquente les résultats et les progrès des élèves.

Différents travaux sont envisagés par le Conseil départemental, et en particulier au printemps la restructuration du restaurant scolaire devenu trop exigu pour le nombre toujours plus important de demi-pensionnaires.

Les classes de CM1-CM2 et 6^e faisant partie dorénavant du même cycle, les enseignants des premier et second degrés travaillent ensemble sur différents projets et échangent sur leurs progressions pédagogiques.

La sécurité est au cœur des préoccupations. Les adultes et les élèves sont contrôlés à l'entrée. Différentes consignes d'exercice (incendie, intrusion/attentat,

inondation) sont mises en pratique en lien avec les services de sécurité.

Parmi les multiples projets de la cité scolaire :

- ouverture d'une 5^e coopérative
- la classe de terminale S est allée une semaine dans les Alpes pour un stage de géologie
- les classes de 4^e sont positionnées sur le forum des métiers de Ganges et l'intervention d'Erikson qui propose aux élèves un concert pédagogique leur apprenant à gérer la musique et le son
- les classes de 4^e et de 2nde participent à la journée intergénérationnelle des préventions en partenariat avec la commune du Vigan et les membres de la Charte des solidarités envers les aînés du Pays viganais
- deux classes de 5^e ont entamé cette année un projet «jardins» en collaboration avec des agriculteurs locaux
- développement des filières spécifiques : options Arts plastiques, théâtre et EPS du lycée ont du succès
- poursuite des projets «Éclats de lire» et «Lycéens au cinéma»

La journée «portes ouvertes» de la cité scolaire aura lieu le samedi 11 mars 2017 de 9 h à 12 h.

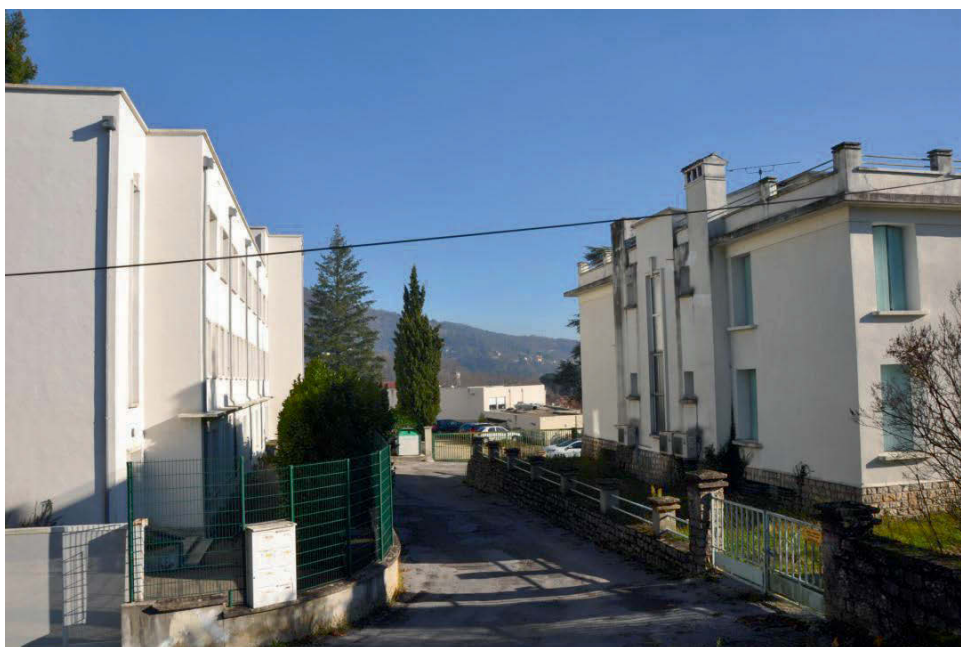
Site internet de la cité scolaire :

<http://www.lyc-levigan.ac-montpellier.fr/>

Développement de la cité scolaire

Monsieur le Maire a interpellé lors d'une réunion qui s'est tenue le 20 octobre à la maison de l'intercommunalité, le préfet du Gard Monsieur Didier Lauga et le président du Département Monsieur Denis Bouad sur la situation de l'ancien bâtiment de la DDE.

Ce bâtiment situé à côté de la cité scolaire permettrait à l'établissement de transférer les logements administratifs afin d'agrandir les dortoirs et donc faciliter la création de filières post-bac.



LA COMPAGNIE AMARANTE : UN PROJET ARTISTIQUE ET POPULAIRE SUR LE TERRITOIRE DU VIGAN

La compagnie Amarante propose des créations jeune et tout public. Elle est implantée au Vigan depuis presque dix ans et a à cœur le lien avec les habitants de la ville et de ses alentours.

Elle développe depuis cette année un projet pluriannuel «de territoire» mêlant ateliers, rencontres, programmation de spectacles, film avec les Viganais, puis fin 2018, une création théâtrale inspirée du parcours de certains habitants.



Descente des marches

Ce fut une descente des marches prestigieuse, à laquelle le public nombreux et enthousiaste a pu assister, le lundi 10 octobre 2016.

Le cinéma le Palace du Vigan a été pris d'assaut par des hordes de paparazzi et des centaines de curieux, venus immortaliser ce moment exceptionnel, la diffusion du court-métrage de la comédie musicale du Vigan.

La soirée (comme le tournage du court-métrage) avait été orchestrée par une équipe de nombreux volontaires et par la compagnie Amarante, porteuse du projet : le mot d'ordre était au glamour, aux paillettes et au rire.

Une avant-première VIP à 18 h 30, pour toutes les personnes présentes à l'écran et l'équipe de

tournage, suivie d'une descente des marches, présentée par Mimi, devant un public impatient de rentrer à son tour dans la salle, et de découvrir les images de la comédie musicale 2016, lors des séances suivantes. Les spectateurs étaient ensuite invités à un joli moment de rencontre et de fête à l'espace Lucie-Aubrac, où les attendait une programmation musicale avec les artistes ayant participé (ou qui participeront en 2017) à la bande-son de la comédie musicale. Se sont succédé sur la scène : Charlotte Holmes, Béatrice, Elles en voix, les Envois groupés, les Supplément Cornichon et les Ouest Causse pour la musique. Najet nous a offert une démonstration de danse orientale et les danseurs d'Aquilibre ont mis le feu avec leur show hip-hop.

Une soirée mémorable qui annonce le tournage d'un joli long-métrage en 2017 et une sortie officielle en mai 2018.

Tournage 2017

La compagnie Amarante poursuit l'aventure de la comédie musicale, film tourné avec les habitants du Vigan et des villages alentours durant les années 2016 et 2017.

Après la première projection du court-métrage au cinéma Le Palace, l'équipe de la compagnie Amarante rencontre au cours de l'automne les

associations, les partenaires participants et propose les premiers ateliers de théâtre à la troupe de comédiens amateurs. La comédie musicale a accueilli plus de 400 participants en 2016, elle en accueillera encore davantage en 2017.

Courant janvier, l'équipe des techniciens commence les enregistrements de la bande-son avec les associations participantes, les groupes locaux et les interprétations libres.

Le tournage, lui, est découpé en fonction des besoins : février : les scènes intérieures ; d'avril à juin : les scènes extérieures.

Rendez-vous 2017 :

- 15 janvier, 5 mars, 16 avril : stages de la troupe des comédiens du film
- du 30 avril au 1er mai, auront lieu les tournages grand public au Vigan, qui sont une invitation, pour tous les habitants, à participer à des événements filmés (du type flashmob) ou des grandes scènes précédées d'ateliers de préparation ouverts à tous.
- 6 mai : deuxième édition du festival Jours de fête autour d'une programmation familiale et populaire au parc des Châtaigniers

La sortie du film est prévue pour mai 2018.

Toutes les informations sur :

www.comedimusicale-levigan.com



MANIFESTATIONS A VENIR

8 janvier 2017 (organisé par le festival ô Merle)

L'équipe du festival ô Merle vous invite à commencer l'année dans la joie et la bonne humeur avec un **concert exceptionnel de Jokko** le dimanche 8 janvier 2017 à 18 heures à l'auditorium du lycée.

Composé de cinq musiciens, Jokko est l'une de ces alchimies dans laquelle, virtuoses de renommée internationale et musiciens expérimentés, ont réussi à trouver une harmonie simple, naturelle.

«Le quintet a fait sensation au marché professionnel Visa For Music, au Maroc à la mi-novembre.» (Le Monde, 24 novembre 2016).



10 février 2017 (organisé par la ville du Vigan en partenariat avec le festival ô Merle)

La mairie du Vigan et l'équipe du festival ô Merle vous invitent à une grande soirée argentine le vendredi 10 février à la salle Jeanne d'Arc avec le concert du célèbre duo **Las Hermanas Caronni**.

Le concert sera précédé de la diffusion du film documentaire sur l'association argentine Semilla del Sur (Graine du Sud) et d'un repas argentin au profit de l'association. Il sera suivi d'une milonga, bal populaire argentin.

Liens : www.lashermanascaronni.com - www.facebook.com/LasHermanasCaronni.page

26 février 2017 (organisé par la compagnie Amarante avec le soutien de la ville du Vigan)

Spectacle «*Non mais dis donc... et les bonnes manières*» par la Cie Zygoma, spectacle tout public à partir de 5 ans, quartier des Arennes

25 mars 2017 (organisé par la compagnie Amarante avec le soutien de la ville du Vigan)

Soirée «*Espagne et Maroc*», une soirée familiale en collaboration avec l'école publique du Vigan, avec des spectacles, de la musique... salle Jeanne d'Arc

7 et 8 avril 2017 (organisé par le festival Jazz à Junas avec le soutien de la ville du Vigan)



8^{ème} festival de jazz du Vigan Jazz à Junas et la mairie du Vigan travaillent ensemble depuis octobre 2009, afin de proposer des concerts de jazz dans la ville et pour bâtir une programmation cohérente et de qualité.



Chaque rendez-vous, que ce soit simples concerts de saison ou festival, a jusque-là enthousiasmé un public nombreux.

En avril un programme de qualité nous attend encore :

Sylvain Riflet Quartet - Avishai Cohen Quartet

Joël Allouche/Furio Di Castri/Jorge Rossy - Jacky Terrasson/Stéphane Belmondo Duo - The BBQ Brass Band

et stage de jazz vocal 7 et 8 avril !

6 mai 2017 (organisé par la compagnie Amarante avec le soutien de la ville du Vigan)

2^e édition du festival Jours de fête au parc des Châtaigniers

20 et 21 mai 2017 (organisés par l'association Kamishibai et soutenus par la ville du Vigan) **Les Éclats de lire**

4^e fête du livre jeunesse au Vigan

L'association Kamishibai, en partenariat avec la Médiathèque intercommunale du Pays viganais, donne rendez-vous les 20 et 21 mai 2017 pour la 4^e édition des Éclats de lire. Cette année encore, autour des dix auteurs et illustrateurs invités, petits et grands pourront se régaler pendant deux jours avec des rencontres, des dédicaces, des lectures, des ateliers, une exposition, une chasse au trésor littéraire... et des spectacles, grâce au partenariat avec la ville du Vigan.

Durant les mois qui précèdent l'événement, les élèves des 28 classes primaires et des 10 classes secondaires participantes découvriront un auteur ou illustrateur et son œuvre grâce aux projets pensés par les enseignants. Un travail est également mené avec les tout-petits à la crèche intercommunale du Pays viganais et chez de nombreuses assistantes maternelles.

Toutes les informations : www.leseclatsdelire.fr - 04 67 81 80 49

22 mai 2017 (organisé par la ville du Vigan)

Spectacle **En apnée** par la compagnie Délit de façade

Théâtre dans l'espace public, un travail réalisé tout au long de l'année par des élèves du lycée du Vigan qui sera présenté au cours de cette soirée.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DU BOURILHOU 2016-2017

Samedi 14 janvier à 17 h 00 au Bourilhou

L'Orient éternel (Liban, Israël, Jordanie). Film d'images du monde de Serge Ritzenthaler. Entrée : 5 euros et 3 euros pour les membres du Bourilhou.

Samedi 25 février à 17 h 00 au Bourilhou

un patrimoine, des histoires et des mystères dans les calanques de Marseille. Diaporama d'Hervé Garin, vice-président du Bourilhou. Entrée : 5 euros et 3 euros pour les membres du Bourilhou.

28^{es} journées de l'antiquité - Entrée gratuite au Bourilhou à 17 h

Samedi 4 mars : *boire en Gaule*. Conférence inaugurale des 28^{es} journées de l'Antiquité de Fanette Laubenheimer, directrice de recherche au CNRS. 19 h 00 : buffet offert aux participants.

Samedi 11 mars : *deux nouvelles voies romaines à travers les Cévennes*. Conférence de Michel Wienin, chercheur à la DRAC, président de la Société cévenole de spéléologie et de préhistoire, association de la FAHG. Projection de photographies.

Samedi 18 mars : *les Étrusques, un peuple heureux ?* Conférence de Michèle Texier-Marie, ex-inspectrice de l'Éducation nationale, passionnée d'histoire.

Projection de photographies.

Samedi 25 mars : *l'évolution des monuments antiques de Nîmes à la période médiévale*. Conférence de Claude Cabane, ex-professeur d'histoire, membre de Pont du Gard patrimoine, association de la FAHG. Projection de photographies.

Samedi 22 avril à 17 h 00 au Bourilhou : *les bateaux de notre histoire*. Présentation de maquettes de navires et de leur histoire par le maquettiste viganais Jean-Louis Sciacca. Entrée libre et gratuite.

Lundi 1^{er} mai de 10 h 00 à 18 h 00, à la salle des fêtes Jeanne d'Arc : *14^e printemps du livre, des médias et des arts*. Invité d'honneur : Bruno Marc.

Jeudi 15 juin de 10h00 à 17h00 : *journée portes ouvertes des ateliers créatifs du Bourilhou*. Participation des ateliers peinture, poterie, peinture sur soie, meubles en carton, club photo...

Animations Nature:

le 1^{er} mai «*La main verte*» dans le parc du château d'Assas

le 14 mai «*Printemps du pélardon*» dans le parc des Châtaigniers

Musée Cévenol

Du 1^{er} avril au 21 mai 2017 : exposition ***Inspirés par le papier*** proposée par l'association La chaîne du papier et IAPMA, the International Association of hand Papermakers and Paper Artists. Une trentaine d'artistes internationaux exposent leurs œuvres de papier.

Pour accompagner l'exposition, ateliers et conférences sont proposés, ainsi que des visites ludiques pour le jeune public pendant les vacances scolaires.

Samedi 15 avril à 18h : *Cévennes Biennale en Taiwan*, conférence de Jan Fairbairn-Edwards

Samedi 20 mai : *Nuit européenne des musées* - 20h - Venez découvrir le travail des élèves qui ont participé à La classe, l'œuvre ! sur le thème du métier à tricoter les bas.

Du 1^{er} juin au 30 octobre 2017, exposition *La grande guerre dans la mémoire du Pays viganais*

UNE SEMAINE BLEUE AU PROGRAMME VARIÉ



La Semaine bleue s'est déclinée cette année en trois rendez-vous ouverts à toutes les personnes de plus de 65 ans et leurs aidants, en plus des programmes des EHPAD l'Oustaou et de l'hôpital du Vigan.

Mardi 4 octobre a été projeté au cinéma le film *Le Potager de mon Grand-Père* de Martin Esposito. Un public nombreux a pu apprécier ce film personnel et poignant autour de la transmission de savoirs et de savoir-faire concernant le jardin entre un grand-père et son petit-fils vidéaste.

Jeudi 6 octobre, un atelier autour du tricot et du crochet s'est tenu à la salle du Cantou permettant un échange convivial autour d'une pratique qui redevient plébiscitée. Le Musée cévenol et sa responsable Estelle Bougette étaient associés à cet après-midi (ré)créative qui a confirmé par ailleurs le succès du projet de tricot urbain. Pour plus d'informations sur ce projet qui va bientôt reprendre forme, merci de contacter le Musée ou l'Espace pour tous.

Enfin, le samedi 8 octobre, le spectacle « Bastien vous laisse cent voix » de Bastien Signouret, par une alternance de chansons et de sketches entrecoupés de démonstrations de danse et d'animations par deux danseuses de talent a ravi environ 250 personnes. Après le spectacle, les élus et le personnel de la mairie ont servi une coupe de champagne et quelques douceurs pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

SEL DES CHÂTAIGNIERS

Un système d'échanges local (SEL) s'est créé au Vigan : le SEL des Châtaigniers.

Ce système permet d'échanger des services et des savoir-faire, par exemple garde d'animaux, aide au français, à la cuisine, covoiturage, couture, prêt d'objets... en comptabilisant des points, des « pelous ». Il a surtout la particularité de créer du lien social, de la solidarité et de la convivialité. Toute personne intéressée est invitée à venir s'informer, puis à s'inscrire si elle le désire, à la permanence le premier samedi de chaque mois de 10 h à 12 h au premier étage de la Maison de Pays. Les permanences sont le lieu de rencontre des adhérents. On y trouve le catalogue des offres et de demandes de services, savoirs ou savoir-faire ainsi que le livret avec la totalité des explications pour le bon fonctionnement du SEL.

Il n'y a aucune obligation de réaliser un échange. L'échange ne se fait que s'il y a un accord entre le « demandeur » et l'« offreur ». La valeur de l'échange fait l'objet d'une entente entre les deux parties.

Le SEL ne fonctionne pas en association déclarée loi 1901. Il n'y a donc pas de président ni de bureau. Chaque SEListe est responsable à part entière du bon fonctionnement du groupe. Ainsi les fonctions de gestion nécessaires au bon déroulement du SEL sont assurées par ses membres à tour de rôle, sans relation hiérarchique ni monopole de tâches, selon les souhaits et compétences de chacun. Ces services sont valorisés en pelous par le SEL pour celui qui assure la tâche ponctuelle ou régulière.

Contact : seldeschataigniers@gmail.com
06 67 34 67 08

NOUVELLE PERMANENCE AU POINT D'ACCÈS AU DROIT

L'AGAVIP (Association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations) qui a pour objet l'accompagnement et l'information des victimes tient désormais une permanence les 2e et 3e jeudis du mois, de 9 h à 12 h au point d'accès au droit à l'hôtel de la Condamine, 13 avenue Emmanuel d'Alzon.

Contact : 04 66 29 18 38
agavipmediations@orange.fr
www.agavipmediations.fr

UN COLLECTIF POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Quelques bénévoles viganais se retrouvent au sein d'un collectif pour entourer les réfugiés arrivés au Vigan depuis février dans le cadre du CAO (centre d'accueil et d'orientation). Le CAO, géré par l'association La Clède d'Alès a pour objectif, comme pour les 160 autres CAO français, « d'offrir un sas d'accueil et d'orientation pour des migrants stationnant sur le territoire français avec nécessité d'une solution temporaire de mise à l'abri. Cette mise à l'abri temporaire doit permettre une première évaluation de la situation sociale et administrative de la personne accueillie afin de l'orienter vers un dispositif de droit commun adapté » (source : préfecture).

« Nous, bénévoles, participons en leur apprenant la langue française, en les aidant dans leurs nombreuses démarches administratives et médicales, en les entourant... nous pratiquons le « vivre ensemble », nous nous enrichissons mutuellement. Il y a de la place dans cette aventure pour tous ceux qui ont un peu de temps, des compétences ou non mais aussi et surtout envie de donner, de recevoir, de communiquer, d'écouter, de vivre notre monde d'aujourd'hui riche en couleurs et belles rencontres. Nos besoins actuels sont non seulement matériels (matériel électroménager, machine à laver, TNT, kit nettoyage, covoiturage...) mais aussi tout

accompagnement (cours de français, participation à la vie culturelle et sportive locale...). On se retrouve bénévoles et réfugiés un après-midi par semaine à l'association Le Galoupio rue de la Boucherie pour échanges, jeux de société, musique, thé ou café, biscuits... Bienvenus et à bientôt ! »

Contact : Christine : 06 87 85 06 28

collectiflevigan.cao@orange.fr

<http://c-a-cao-viganais.jimdo.com/vie-du-cao/>

LE SERVICE CIVIQUE A LE VENT EN POUPE

De nombreux organismes ont fait appel à des missions de service civique en cette année 2016 : trois volontaires ont été recrutés à l'EHPAD l'Oustaou, trois à la cité scolaire André-Chamson et trois par la compagnie de théâtre Amarante, un volontaire auprès des Éco-Dialogues du Vigan pour le réseau des Éco-Dialogues ainsi que bientôt un volontaire à la Maison de la formation et des entreprises pour des missions d'intérêt général en faveur du public.

Pour postuler à ces offres, il suffit de consulter régulièrement le site internet national <http://www.service-civique.gouv.fr/> et d'effectuer une recherche par zone géographique.

NOUVEAUX COMMERCES

Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie
M. Opezzo Éric

Centre commercial de Tesson

Ouvert depuis début juillet

Ouvert tous les jours sauf le lundi



Urban Sport

Textile, chaussures et matériel

M. Breton Bernard

avenue Emmanuel d'Alzon

Ouvert depuis le 22 juin 2016



SALON DE L'EMPLOI SANTE-SOCIAL EN MAIRIE

C'est dans la salle du conseil municipal du Vigan qu'une vingtaine d'entreprises recevait les demandeurs d'emploi du Vigan dans les métiers de la santé et de l'action sociale le jeudi 24 novembre 2016.



Cette action Pôle emploi partenariale réalisée avec la mairie a réuni les partenaires économiques, l'État ainsi que l'Éducation nationale. Deux classes de jeunes volontaires sont venues découvrir les métiers.

En chiffres :

- 350 demandeurs d'emploi (sur flux et sur convocation)
- 46 offres d'emploi à pourvoir sur des métiers tels que : infirmiers, ASH, auxiliaires ambulanciers, auxiliaires de vie, éducateurs spécialisés, cuisiniers en collectivité...
- 20 acteurs économiques du secteur santé et action sociale
- deux chantiers d'insertion et une association intermédiaire avec comme public cible des demandeurs d'emploi, éloignés de l'emploi, avec une problématique sociale

L'objectif de cette rencontre était de réunir les différents acteurs économiques du secteur de la santé et de l'action sociale sur le territoire

viganais pour promouvoir ce secteur d'activité, porteur d'emplois.

Le sous-préfet présent a salué cet événement qui montre la capacité de Pôle emploi à travailler sur les transitions professionnelles en liant formation, orientation et numérique sur un secteur professionnel bien représenté et important pour le territoire.



La maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) du jardin des Orantes a ouvert ses portes depuis 6 mois maintenant et peut dresser un premier bilan.

3 cabinets médicaux réunissant 5 médecins se sont regroupés nécessitant une réorganisation et une harmonisation des pratiques autour des patients. Cette situation a été compliquée par la cessation brutale d'activité fin juin d'un médecin du Vigan sans successeur ayant entraîné un fort accroissement d'activité au sein de la MSP. Une organisation a dû être mise en place pour faire face à l'afflux des nouveaux patients et continuer à gérer les pathologies quotidiennes. Patients, secrétaires et médecins ont progressivement pris leurs marques dans ce nouveau bâtiment fonctionnel, clair, accueillant. De nombreuses petites urgences (sutures, traumatismes...) ont été gérées dans la salle prévue à cet effet.

Un jeune médecin stagiaire en 8^e année d'étude, est régulièrement aux côtés des médecins de la MSP, lui permettant de découvrir

la médecine générale rurale. Le retour est excellent. La faculté de médecine est demandeuse de places supplémentaires pour les étudiants. Une possibilité d'hébergement à proximité est en cours d'étude. Il est clair que faire découvrir notre pratique et notre pays est un élément capital pour espérer attirer ultérieurement de jeunes médecins.

Le cabinet infirmier de la Maison Médicale, regroupant plusieurs infirmières locales au sein de « l'Association du Collectif Infirmier Viganais », assure une permanence pour les prélèvements sanguins, les vaccinations et les soins à la grande satisfaction des patients. La permanence « vaccination grippe » a

connu un grand succès dès cette première année. De plus une formalisation du travail de coopération et de coordination entre les infirmières et médecins est en cours d'écriture.

Les médecins de la MSP continuent à assurer les gardes de nuit et de WE avec les autres médecins du canton.

Plusieurs projets sont en cours de réflexion dans le but de faire collaborer différents professionnels de santé autour des patients (éducation thérapeutique...)



DU NOUVEAU À LA GENDARMERIE DU VIGAN

Depuis le 1^{er} août dernier, le commandant Marie-Béatrice Tonanny a pris ses fonctions de chef de la compagnie de gendarmerie du Vigan.



Née en 1978 à Aix-en-Provence, fille de militaire, elle a beaucoup voyagé durant son enfance.

Elle est titulaire d'un DEA et d'un master 2 dans le domaine de la biologie.

Elle est entrée en janvier 2003 dans la gendarmerie, comme volontaire puis comme officier recruté sur titre en 2004.

Elle a été affectée à l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie nationale.

Elle a été inscrite comme expert en empreintes gé-

tiques auprès de la cour d'appel de Versailles le 1^{er} janvier 2009.

Au cours de ces dix années à l'IRCGN, elle a été amenée à traiter à la fois les analyses de la délinquance de masse, mais aussi de nombreuses affaires judiciaires sensibles ou encore plusieurs missions antemortem dans le cadre de l'identification de victimes de catastrophes.

Après ces dix années, elle souhaitait vivement retourner sur le terrain et occuper un poste opérationnel.

LES PITCHOUS FONT LA FÊTE

Ambiance héroïque ce 18 novembre pour les enfants des écoles Jean-Carrière

Pour un soir, la salle Jeanne d'Arc s'est transformée en dancefloor et de nombreux petits et grands héros se sont bousculé la première place au concours de déguisement organisé par l'association de parents d'élèves Les Pitchous viganais.

Décoration tendance, stand de maquillage, installation photo : soirée réussie pour les parents d'élèves et porteuse d'une nouvelle énergie au service de nos enfants.

Prochain rendez-vous : le loto des écoles samedi 21 janvier.

Contact : lespitchous@orange.fr ou 06 47 72 43 95



HISTOIRE DU VIGAN

Nous vous proposons une nouvelle rubrique permettant de redécouvrir le Vigan à travers son histoire. Pierre-Adrien Dumas, Viganais étudiant en théologie à Montpellier, évoque l'histoire de la place du Quai pour ce premier épisode.

La place du Quai a été aménagée au début du XVIIIe siècle sur l'emplacement des anciens fossés de la ville. La ville est depuis entourée d'une large artère de communication (le Quai et les boulevards du Plan d'Auvergne et des Cévennes). C'est sur le Quai que passe la fameuse route royale d'Aix à Montauban (notre D999).

Il doit son nom à ses trottoirs qui étaient si hauts qu'ils permettaient de décharger « à quai » les marchandises de la charrette jusque sur le trottoir. Les dames sortant des calèches évitaient-elles aussi de croquer leurs élégantes toilettes de soie (du Vigan bien sûr !).

Aux deux extrémités de la place furent installés les griffes. Ces deux fontaines typiquement viganaises sont alimentées toute l'année par la si bonne eau de la source d'Isis.

Le Quai a connu au fil des siècles quelques « liftings », le plus marquant étant la suppression de « l'îlot du Quai » en 1913 qui formait alors la rue Derrière-le-quai. La plantation des tilleuls date de la même année. Le griffe devant l'actuel cinéma a connu au fil du temps plusieurs déménagements : il fut un temps pas si lointain où il était au niveau du rond-point du Quai... Et le plus récemment, la plantation des micocouliers et le nouveau pavage.

Le Quai n'a jamais cessé d'être le lieu de rencontre privilégié des Viganais. On y vient boire un coup au désormais mythique café des Cévennes, on y raconte les derniers cancans, les anciens refont le monde autour du griffe, les dames font leurs commissions. Tant de

commerces ont fait et font encore la réputation du Quai : la charcuterie Laga, l'horlogerie Avesque, la pharmacie Chante, les multiples cafés (Cévennes, Continental, des Amis, des Fleurs...), l'hôtel du Midi, l'armurerie Delenne, l'épicerie Roux... Les marchands ambulants y trouvaient leur clientèle et très tôt on y organisait des vide-greniers, des foires, des marchés.

C'est aussi le forum du Vigan ! Toutes les discussions sont occasions à débats : politique, religion, économie... Combien de décisions s'y sont prises ?

Le Quai est une formidable esplanade où peuvent se dérouler toutes les manifestations qui donnent de la couleur au Vigan : les processions de la Fête-Dieu, les corsos fleuris, les défilés de carnaval, les défilés du 11 novembre et du 8 mai...

Pour les jeunes, c'était aussi le lieu où l'on venait fêter la conscription. Parfois sauvage, cette horde de futurs militaires faisait du tapage...

Le Quai, par sa majesté a servi de décor à l'accueil des deux présidents de la République venus au Vigan : de Gaulle en 1960 et Mitterrand en 1985.

Qui n'a pas de souvenirs heureux passés sur le Quai, à la terrasse des cafés, à l'ombre des tilleuls et aujourd'hui des micocouliers... C'est le théâtre viganais ! Toutes les figures y défilent, on s'observe. À voir les discussions qui s'animent, on sent ici plus qu'ailleurs que le Vigan est bel et bien une ville du Midi !



ÉTAT CIVIL DU 01/06/2016 AU 30/11/2016

NAISSANCES : 15

BELHARCH Sawsen né le 07 juin 2016 à GANGES (Hérault) de BELHARCH Najim et de BAS Mathilde
 HADDADI Meriem né le 17 juin 2016 à GANGES (Hérault) de HADDADI Moussa et de BELKAID Tamimount
 FLACELIERE Gabin né le 19 juin 2016 à GANGES (Hérault) de FLACELIERE Maxime et de MARTINEZ Géraldine
 KHENNAFI Owen né le 02 juillet 2016 à GANGES (Hérault) de KHENNAFI Alfred et de FANTROS Sabrina
 HADDADI Adam né le 06 juillet 2016 à GANGES (Hérault) de HADDADIR Bachir et de MESSAOUDI Fatima
 KAFFAL Chadid né le 07 juillet 2016 à GANGES (Hérault) de KAFFAL Karim et de DELLA-MAURA Caroline
 ASSIKOU el IDRISSE Wissal né le 01 août 2016 à GANGES (Hérault) de ASSIKOU el IDRISSE et de MICHEN Nora

MARIAGES : 4

M. LESTRAT Jacques et Mme SULMONI Marie-Noëlle mariés le 22 juillet 2016
 M. BROTONS Wilfrid et Mme CLAVEL Myriam mariés le 08 octobre 2016

DÉCÈS

Mme FILALI Fatima décédée le 02 juin 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. RAYMOND Jean décédé le 09 juin 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PIBAROT Marie-Thérèse décédée le 27 juin 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. JORDAN Thomas décédé le 30 juin 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme RAGOT Yveline décédée le 23 juin 2016 à NIMES (Gard)
 M. ROPERT Gilles décédé le 07 juillet 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme JOUANNE Suzanne décédée le 09 juillet 2016 à MOLIÈRES-CAVAILLAC (Gard)
 Mme MASSIP Jeanne décédée le 15 juillet 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. RIGAUD Michel décédé le 21 juillet 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. CHAIX Ivan décédé le 15 août 2016 à MONTPELLIER (Hérault)
 M. HANACHI Boualem décédé le 30 août 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. METGE Joseph Marie décédé le 15 septembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PIETSCH Barbara décédée le 17 septembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MOURGUES Geneviève décédée le 20 septembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme FLAVIER Marie décédée le 24 septembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme ROGIER Nelly décédée le 26 septembre 2016 à LE VIGAN (Gard)

MERCOL Noé né le 12 août 2016 à GANGES (Hérault) de MERCOL Stéphanie
 EL BETTANI Riyad né le 21 août 2016 à GANGES (Hérault) de EL BETTANI Mohammed et de EL BETTANI Dounia
 JACQUEMINH Hamza né le 01 septembre 2016 à GANGES (Hérault) de JACQUEMIN Florent et de ZAYDAN Houda
 THIERRY Sacha né le 22 septembre 2016 à MONTPELLIER (Hérault) de THIERRY Thomas et de NOUGUIER Marion
 ROSENTHAL Joshua né le 07 octobre 2016 à GANGES (Hérault) de ROSENTHAL Yoan et de TALON Coraline
 EL BOUNAYI Amir né le 18 octobre 2016 à GANGES (Hérault) de EL BOUNAYI Faysal et de MAATOUG Salima
 CHAMBART Leyna née le 28 octobre 2016 à GANGES (Hérault) de CHAMBART Arsène et de ROUGER Julie
 MAATOUG Soumeiya née le 09 novembre 2016 à GANGES (Hérault) de MAATOUG Houssein et de PIEL Carole

M. TEULON Harold et Mme GEST Virginie mariés le 12 octobre 2016
 M. DEMOUY Grégory et M. BAGWELL Carl mariés le 05 novembre 2016

M. ALONSO Yann décédé le 03 octobre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. BOSIO Jean décédé le 12 octobre 2016 à NIMES (Gard)
 Mme MULLER Chantal décédée le 22 octobre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. DAMIANS Jean décédé le 28 octobre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme GRANIER Marie décédée le 30 octobre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. LEGAIN Hubert décédé le 30 octobre 2016 à GANGES (Hérault)
 M. VEZINET Henri décédé le 01 novembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mlle DAOUDI Clara May décédée le 01 novembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MAZIÈRES Andrée décédée le 04 novembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. COMBES Claude décédé le 05 novembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 M. GARCIA Dominique décédé le 1er novembre 2016 à PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)
 Mme CAVALIER Annie décédée le 10 novembre 2016 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MOUYSET Lise décédée le 13 novembre 2016 à MONTPELLIER (Hérault)
 M. OUARID Jalal décédé le 16 novembre 2016 à SAINT-JULIEN-DE-LA-NEF (Gard)
 M. BOURGUET Vincent décédé le 25 novembre 2016 à LE VIGAN (Gard)

LIBRE EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Dans le précédent opus du journal nous avons mis en évidence que les bons résultats budgétaires affichés provenaient pour moitié de la vente de biens communaux et de la dotation aux provisions liée à la redevance due au SDIS (quid de son paiement ? nous ne le savons toujours pas et ça illustre bien le manque de transparence de la gestion municipale).

La vente d'une parcelle à la sortie du Vigan pour 125 000,00 € (et peut-être d'autres biens d'ici la fin de l'année) aura le même effet sur la présentation du budget 2017.

Finalement même si elle évolue par les travaux autour de l'EHPAD et de la maison médicale, initiés et financés également (il est bon de le rappeler) par la commu-

nauté de communes, notre ville s'appauvrit par ailleurs. Le centre-ville est peu attractif, les commerces ferment, la fiscalité locale est lourde. Ainsi l'impression générale qui se dégage, c'est que le Vigan brille plus au travers de ce que l'on n'y fait pas !

Avec le départ de deux adjoints démissionnés sans plus d'explications (un e mail reçu en atteste), le maire qui avait fermement jugé nécessaire de créer un huitième mandat avec indemnités en 2014 nous dit aujourd'hui qu'à six adjoints il est possible de gérer la ville. C'est une forme de gestion que nous ne connaissions pas et qui appelle beaucoup d'interrogations sur la trame de l'équipe municipale

Le Vigan, unis pour notre avenir, le temps des questions. Viganais, vous avez voté pour l'équipe actuellement en place, depuis bientôt trois ans, nous nous trouvons donc à mi-mandat. En général, à ce moment-là, nous en profitons pour faire le point, pour énumérer les projets qui ont abouti, qui sont en cours, qui sont à l'étude. Il est temps de regarder l'ensemble des promesses qui vous ont été faites, dans le cadre de la campagne électorale de 2014, car, pour pouvoir être élus, l'équipe municipale au pouvoir vous a fait des propositions. Alors, qu'en est-il aujourd'hui ?

- «L'offre commerciale du centre-ville doit évoluer pour proposer des produits plus adaptés aux publics, au tourisme. Je propose que l'on puisse offrir la possibilité à des porteurs de projets de lancer leur activité dans des pépinières de commerces.», voilà ce qui est écrit dans le dossier de campagne, la réalité est qu'une multitude de commerces ont fermé alors que trop peu se sont installés, tout en déplorant une politique économique inexistante. Où en est la pépinière d'entreprises ? Quelle est cette nouvelle évolution qui devait permettre au centre-

ville de proposer des produits adaptés notamment au tourisme ?

- «La création de filières post-bac permettrait d'asseoir sa bonne réputation (5^e lycée régional en termes de résultats au bac)», on parlait de notre cité scolaire André Chamson, oui, nous sommes d'accord pour avoir des études après le bac, mais, quelles sont les actions entreprises pour permettre la formation de nos jeunes après le baccalauréat ? Elles sont aujourd'hui proches du néant, alors que c'était annoncé en 2014.

- «Offrir des équipements culturels sportifs et associatifs de qualité qui permettent à tous de s'épanouir en toutes saisons», voilà un joli programme, quelles sont les réalisations à ce jour, ou même les projets en cours ? En toutes saisons, soit, de quels équipements nouveaux parle-t-on ?

Cela est la première approche du programme pour lequel un bon nombre de Viganais ont voté, mettant leur espoir dans un prochain réveil dynamique pour la ville du Vigan. Nous vous laissons le soin d'apprécier l'avancée des projets.

ANIMATIONS DE NOËL

proposées par l'Union des professionnels du Pays vignais

<http://www.professionnels-vignais.fr/>

LA QUINZAINE PRATIQUE

La patinoire

Ouverte du 17 décembre au 2 janvier – Place du Marché

Mise à disposition à des associations locales par la mairie du Vigan. Cette année, ce sont le Rugby Club et l'association des fêtes d'Isis qui se partagent l'affiche.

Horaires d'ouverture : 14 h 30-19 h.

Les dimanches 25 décembre et 1er janvier de 16 h à 19 h.

Les samedis 17, 24 et 31 décembre de 10 h 30 à 19 h.
Tarif : 2,50 € la ½ heure (patins compris)

Les forains

Ouverture du 17 décembre au 2 janvier – Place du Quai

Manège : 2 € – Pêche aux canards : 4 €

L'Elyseum

Horaires d'ouverture : tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h

CÔTÉ CINÉMA

Du 17 décembre au 2 janvier, exposition des dessins originaux par Henri Heidsieck réalisateur et membre fondateur du studio de fabrication de films d'animations «La Fabrique» à Saint-Laurent-le-Minier.

3^e saison d'une collection de poèmes animés et mis

en scène par de jeunes réalisateurs qui sortent des écoles d'animation françaises... Voyage en poésie buissonnière et mise en lumière des poèmes de celui qui inventa le mot «surréaliste» : Guillaume Apollinaire.

PROGRAMME JOUR PAR JOUR :

Vendredi 23 :

15 h 30, salle Lucie Aubrac

«*Petite Nord*» Spectacle de Conte-Kamishibai par Clémentine Magiera

Durée 45 minutes Tout public à partir de 6 ans
Souvenirs de voyage au pays des Inuits. C'était l'été au Groenland, la baleine emmenait dans son ventre-maison une femme au visage de pluie et au regard d'horizon tandis que je me promenais d'un village à l'autre dans ce bateau rouge... Croyez-vous que près du pôle, on se baigne, l'été ? Et le baiser «esquimaux», vous le connaissez ?

Samedi 24 :

Le matin, marché traditionnel animé par Pierre Goujon autour de son Orgue de Barbarie.

Toute la journée : promenade en calèche avec le Père Noël,

Mardi 27 :

Spectacle de Machines Musicales et Marionnettes créé par la Compagnie Colintampon : «*Bon Débar-ras*» à partir de 4-5 ans

Dans le petit village de Trompette-Les-Deux-Bassines les habitants sont dérangés dans leur sommeil par le petit

Désiré. Désiré vit tout seul et aime, surtout la nuit, écouter ses musiques très originales...Le patriarche Théodule, décide de trouver une famille à Désiré mais tout le monde a de très bonnes raisons pour ne pas vouloir s'en occuper. Alors...

Une histoire imaginée et fabriquée à partir d'objets récupérés et détournés.

Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 :

Place du Quai de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Balade en poneys du centre équestre et jeux en bois avec l'association libellule

Jeux en bois traditionnels et de création réalisés par Ophélie Pauchet avec des matériaux de récupération.

Jeudi 29 :

15 h au Cinéma Le Palace

«Tant Mieux Prod» présente : «*En sortant de l'école*»

15 h – cinéma Le Palace – gratuit

Vendredi 30 :

18 h 30 salle Lucie Aubrac

«*Nègre à l'Origine*» Morgan Nègre présente son One Man Show, spectacle humoristique

Tout public à partir de 10 ans

C'est l'histoire d'un gars au nom un peu particulier, au physique un peu atypique, à la famille un peu dingue.

C'est l'histoire d'un gars au langage cru, à la sexualité éveillée, au charisme renversant mais pas qu'un peu !

Bref, c'est l'histoire d'un gars de 18 ans.

Samedi 31 décembre :

Le matin, marché traditionnel animé par la fanfare «*Les Aux Temps Tics*» et leur échassier.

CALENDRIER DES LOTOS DE LA SAISON À LA SALLE COMMUNALE AVENUE JEANNE D'ARC

Date	Horaires	Nom de l'association			
Dimanche 25 décembre	17 H 00	Amicale des Sapeurs-pompiers	Dimanche 22 janvier	16 H 00	Cévennes amitié
Dimanche 1 ^{er} janvier	16 H 30	Paroisse du Vigan	Samedi 28 janvier	16 H 30	APEL Saint-Pierre
Samedi 07 janvier	17 H 00	Arennes 2000	Dimanche 29 janvier	15 H 00	L'Oustaou
Dimanche 08 janvier	16 H 00	R(d)évolution	Samedi 4 février	17 H 00	La Gerbe
Dimanche 15 janvier	16 H 00	Handball	Dimanche 05 février	16 H 00	Terre des enfants
Vendredi 20 janvier	20 H 30	Association sportive du lycée	Dimanche 12 février	16 H 00	Stand'Art
Samedi 21 janvier	16 H 00	Écoles publiques	Dimanche 19 février	16 H 00	Lions club
			Samedi 25 février	16 H 00	Lycée section européenne

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour rencontrer M. le Maire Éric Doulier, prendre rendez-vous au 04 67 81 66 10 ou par mail à eric.doulier@levigan.fr.

Pour rencontrer un adjoint au maire, contacter l'accueil au 04 67 81 66 00 ou par mail à service.accueil@levigan.fr.

MAIRIE DU VIGAN

Place Quatrefoies de la Roquette - 30120 Le Vigan

04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

Retrouvez sur notre site internet toutes les actualités de la commune, l'agenda des événements, les coordonnées et liens utiles : www.levigan.fr.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 16 - Décembre 2016

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00

service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication : Éric Doulier

Maquette : Stéphane Valade

Impression : Imprimerie Clément, 30120 AVÈZE

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 3 000 ex.

Dépôt légal : décembre 2016 - N° ISSN en cours d'attribution

Photo de couvertures : Anna Saulle